



# Le Petit Journal

Bulletin municipal n°56

Janvier 2009



*Nous vous souhaitons  
une bonne et heureuse année 2009 !*

*Toute l'équipe du Conseil Municipal*

**Saint-Lambert-des-Bois - 78470**



Passage des « rennes » à Noël

## Sommaire

- Les derniers événements
- Dossier : l'assainissement
- Zoom sur le CCAS
- Si Saint-Lambert m'était conté
- L'école, la bibliothèque, la piscine, la location des tentes
- Divers : collecte des déchets, feux, lutte contre le bruit
- État civil
- Petites annonces
- Le site Internet du Village
- AGENDA

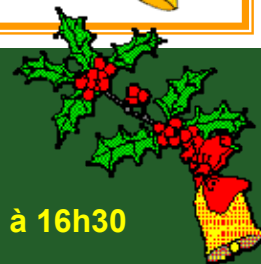


**Mairie : 13 rue de la Mairie**  
**Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99**

**Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30**  
**samedi 9h à 11h30**

**[www.saintlambertdesbois.fr](http://www.saintlambertdesbois.fr)**

**N'hésitez pas à consulter les tableaux d'affichage de la Mairie.**



## LES ÉVÈNEMENTS DE CES DERNIERS MOIS :

### Galette des rois : 11 janvier 2009

Vous avez été nombreux à vous rendre au Centre Port Royal ce 11 janvier 2009 pour répondre à l'invitation de l'association St Lambert en fête à partager la Galette des Rois.

Cela fut l'occasion pour notre Maire, Jean-Pierre le Métayer de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Voici quelques extraits de son discours :

*« Mes chers concitoyens,  
En vous présentant mes vœux  
l'an passé, je vous annonçais  
ma candidature pour la nouvelle  
mandature. Vous m'avez fait  
confiance, ainsi qu'à l'équipe qui  
s'est jointe à moi et je vous en  
remercie très chaleureusement.*

*Mon vœu le plus cher est que nous vivions le plus harmonieusement possible dans notre village.*

*La conjoncture est difficile pour cette année. La joie et la sérénité qui régneront ici seront des atouts supplémentaires pour que chacun d'entre nous passe ce cap.*

*L'association sportive et l'association des fêtes ont poursuivi leurs efforts pour animer notre village et je les en remercie. Chaque participant est le bienvenu et sa présence, même quelques instants, aux manifestations que nous organisons encourage nos nombreux bénévoles. (...)*

*J'ai autour de moi une bonne équipe, dans un village plein d'atouts et c'est tous ensemble que nous souhaitons à chaque habitant de Saint-Lambert-des-Bois une très heureuse année 2009 ! »*

*Jean-Pierre Le Métayer*



crédit photos Claude Urien

## Spectacle de Noël et goûter pour les enfants : 16 décembre 2008

Le Père Noël est passé à Saint-Lambert !

Et le spectacle du théâtre de Berlingot « Alice au Pays des Merveilles » donné pour les enfants de l'école dans la Salle des Associations a été apprécié ainsi que l'excellent goûter qui l'a suivi !



## Visite de l'Assemblée Nationale pour les Seniors et repas : 6 décembre 2008

Le samedi 6 décembre, le CCAS de Saint Lambert a organisé la visite de l'Assemblée Nationale et de l'Hôtel de Lassay (résidence du président de l'Assemblée Nationale) pour les seniors du village.



Comme nous sommes arrivés un peu en avance, notre chauffeur de bus nous a proposé une ballade parisienne qui s'est terminée sur les champs Élysées, toujours aussi féériques à cette époque de l'année !

La visite de l'Assemblée a été organisée par notre député et à notre arrivée un guide nous attendait et nous a fait visiter les salons, les jardins, la bibliothèque (qui abrite plus de 750 000 ouvrages), et enfin l'hémicycle où se retrouvent les 577 députés élus. Puis nous nous dirigeâmes vers l'hôtel de Lassay qui communique directement avec l'Assemblée. Ces deux édifices ont été reliés entre eux au 19<sup>ème</sup> siècle par une galerie couverte appelée Salle des Fêtes. Tout le monde fut émerveillé par la splendeur du mobilier et de la décoration et surpris de découvrir les différents protocoles qui entourent la fonction du Président de l'Assemblée Nationale.



Puis il fut temps de se restaurer, nous étions attendus au restaurant de l'Assemblée Nationale, rue de l'Université, où un somptueux repas nous a

été servi dans une salle surplombant les toits parisiens !

Cette journée a marqué les esprits. Tous étaient ravis de cette escapade parisienne et aussi de se retrouver une nouvelle fois tous ensemble.



Sylvie Anglars

## Commémoration du 11 novembre

C'est sous un beau soleil, surprenant après une nuit de quasi « tempête », que la commémoration du 11 novembre a eu lieu à l'initiative de la section des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (CATM). Le cortège a démarré de la Salle des Associations avec le drapeau ; puis une très belle messe a été célébrée à l'Église par le Père Michel Derache. La cérémonie du souvenir devant le Monument aux Morts a été accompagnée d'un dépôt de gerbe et le discours officiel du Ministère a été prononcé par les enfants de l'école. Tous les participants ont ensuite entonné notre hymne national avec émotion. Pour terminer, la section et le Comité des Fêtes ont offert un vin d'honneur à l'Espace Associatif.

Cela fut l'occasion pour la section de vendre ses calendriers qui ont eu un beau succès ce qui permet en partie de maintenir la sortie annuelle offerte par la section aux enfants de l'école.

*Danielle Tacyniak*



*crédit photos Danielle Tacyniak*

## Pot des nouveaux arrivants : Bienvenue à toutes et à tous !

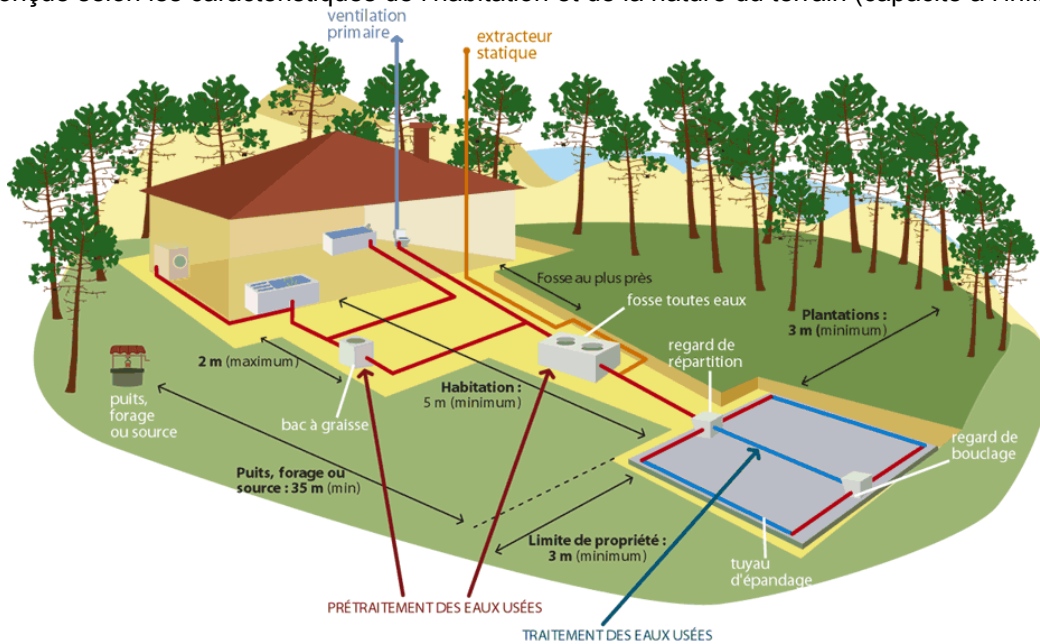
Le pot du 18/10/2008 organisé par le CCAS pour les nouveaux habitants du village et leurs voisins a eu lieu dans une ambiance conviviale et a permis pour les uns de rencontrer l'équipe du Conseil Municipal et pour les autres d'accueillir les nouveaux arrivants.



### III. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

#### Assainissement Non Collectif (ANC)

La filière est conçue selon les caractéristiques de l'habitation et de la nature du terrain (capacité à l'infiltration, nappe).



#### Inconvénients :

Nécessite une surface suffisante au minimum de 120m<sup>2</sup> à 250m<sup>2</sup> sans passage de véhicule, avec limite de propriété et plantation à plus de 3m.

Nécessite un entretien régulier (vidange de la Fosse Toutes Eaux (FTE) tous les 4ans, nettoyage du bac à graisse tous les 6 mois) et une attention particulière.

Durée de vie : entre 20 et 30 ans.

#### Avantage :

Pas de taxe d'assainissement dans le prix de l'eau, seule une vérification du bon fonctionnement de l'ouvrage tous les 4 ans (80€ HT aujourd'hui).

#### Assainissement Collectif

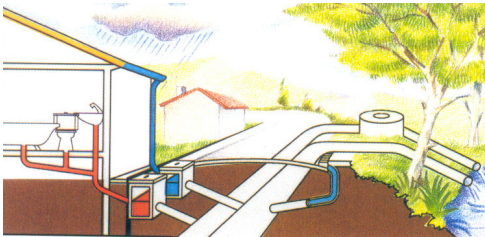
##### Inconvénient :

Taxe d'assainissement sur prix du m<sup>3</sup> d'eau consommée

##### Avantages :

Fonctionnement sans entretien par les particuliers (à l'exception d'éventuels débouchage si déchets introduits dans réseaux)

Pas d'emprise de l'assainissement sur terrain a priori



#### Assainissement non collectif



- **Maison de 4 chambres, sur un terrain à dominante sablo-argileuse**  
FTE de 4m<sup>3</sup> + Filtre à sable vertical drainé de 30m<sup>2</sup>  
Coût moyen entre 14 000€ et 16 000€
- **Maison de 5 chambres, sur un terrain très peu perméable et où la nappe d'eau est proche**  
FTE de 5m<sup>3</sup> + terre d'infiltration de 120m<sup>2</sup> à la base et de 30 m<sup>2</sup> au sommet  
Coût moyen entre 15 000€ et 20 000€

#### Quelques exemples

##### Assainissement collectif



- **Maison située à 10m de la boîte de branchement sous pelouse**  
Coût moyen entre 1 600€ et 2 000€
- **Maison située à 10m de la boîte de branchement sous terrasse en pavé**  
Coût moyen entre 3 500€ et 4 000€
- **Maison située à 10m de la boîte de branchement avec poste de refoulement**  
Coût moyen entre 2 500€ et 3 000€

# L'ASSAINISSEMENT – le projet de Saint-Lambert-des-Bois

**I. LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT RÉALISÉ EN 2003** (par le bureau d'études spécialisées SAFEGE) a diagnostiqué les assainissements et abouti à différents scénarios de mise en conformité de l'assainissement. Ses conclusions ont été que :

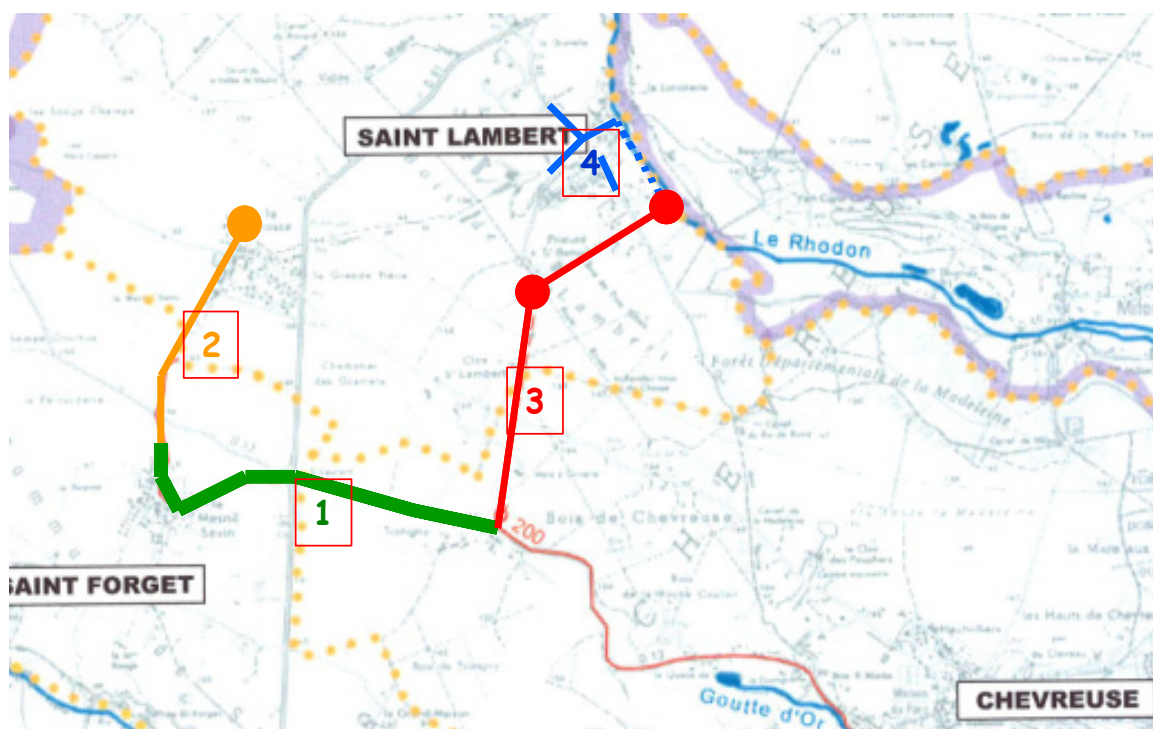
- 80% des assainissements autonomes sont **non-conformes**.
- La réhabilitation des ANC présente des **contraintes importantes** : surface disponible, sol argileux, proximité de la nappe.
- La comparaison technico-financière des solutions envisageables, a conclu à **collecter les habitations du bourg et à déconnecter la station d'épuration de la Brosse**.

L'étude a défini comme :

- **Zone d'assainissement collectif : le bourg de Saint Lambert et le Hameau de la Brosse**
- **Zone d'assainissement non collectif : Vaumurier et les écarts de la commune.**

## II. LE PROJET GLOBAL D'ASSAINISSEMENT

La carte ci-dessous montre une vue d'ensemble des travaux à réaliser concernant St Lambert, avec :  
 En 1 et 2 (traits vert et jaune) le raccordement de la Brosse à l'Antenne de la Goutte d'Or au Mesnil Sevin,  
 En 3 et 4 (traits rouges et bleu) le raccordement du bourg au réseau à Trottingny. Le raccordement du village sera lui aussi réalisé en 3 tranches détaillées sur la carte page suivante.



Planning global estimé

	2009			2010		2011
	Janv	Juil	Sept	Janv		
1. Antenne de la Goutte d'Or – T2						
2. Antenne de la Goutte d'Or – T3						
Raccordement de la Brosse						
3. Antenne de Saint-Lambert						
4. Réseaux de collecte						

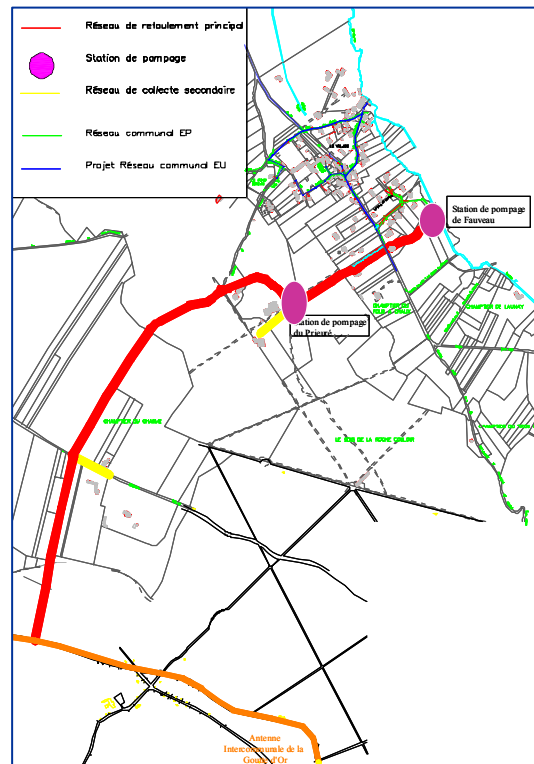
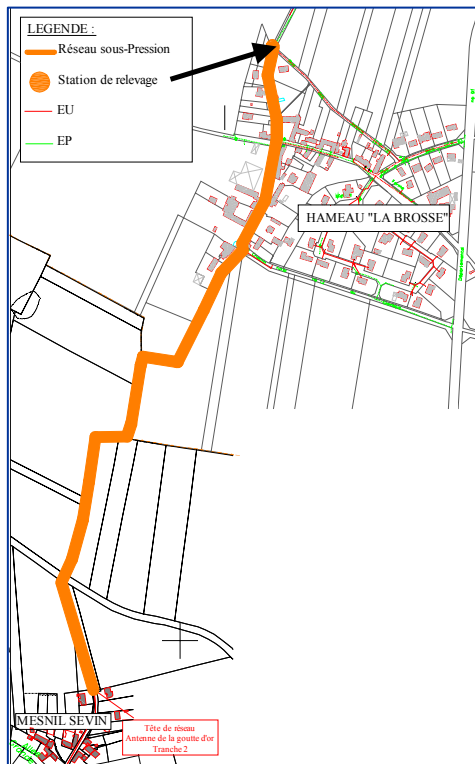
Légende du planning :

Demande de subvention	
Consultation	
Travaux	

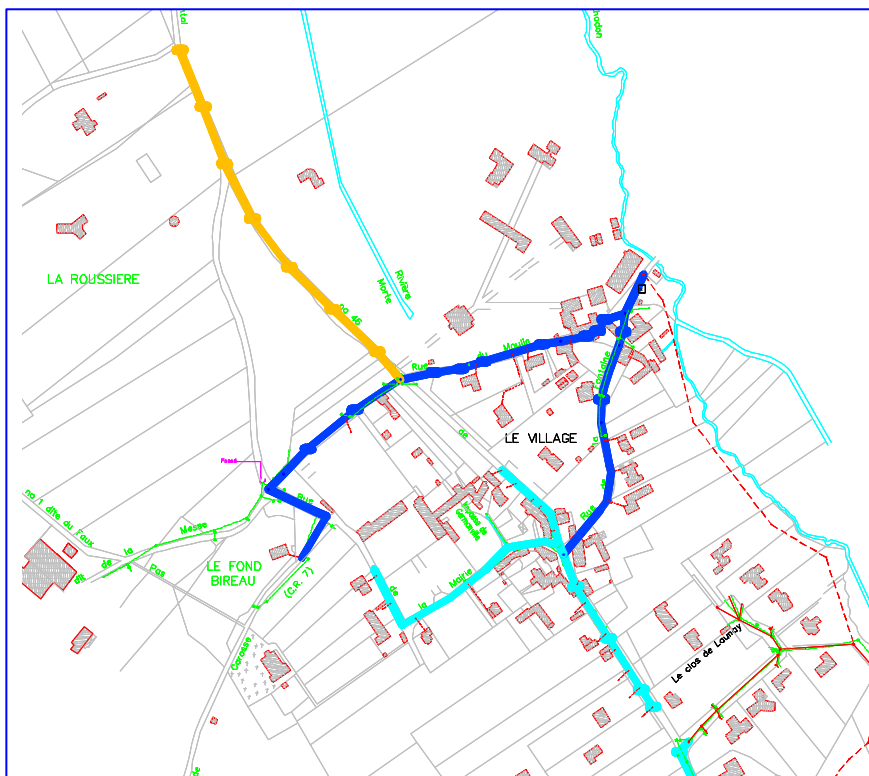
Ce projet a fait l'objet d'études détaillées qui ont permis d'analyser les différentes solutions pour la Brosse et le bourg, et d'éliminer des scénarios au fur et à mesure.



### III. RACCORDEMENT DE LA BROSSSE ET DU VILLAGE



Pour la Brosse, il y a déconnexion de la station d'épuration et raccordement vers l'antenne intercommunale. Pour le Village, le raccordement au réseau syndical sera réalisé à Trotigny (Commune de Chevreuse), ce choix a été effectué après examen technique et financier approfondi de cette solution et des deux suivantes, (1) Création d'une unité de traitement locale dans la plaine du Rhodon, (2) Raccordement au réseau syndical à Saint Remy les Chevreuse, via la vallée du Rhodon et Milon la Chapelle.



Dans le village, trois tranches de travaux sont prévues. L'Avant Projet Détaillé est en cours de réalisation par le SIAHVV

- Tranche 1 : Rue de la Fontaine, rue du Moulin et rue de la Mairie (part 1)
- Tranche 2 : Rue de Port Royal, Rue de la Mairie (Part 2) et Impasse de Germainville
- Tranche 3 : Rue de Port Royal

*Tranche optionnelle : raccordement de Vaumurier selon financement (nécessitera un poste de refoulement)*

### IV. CONCLUSION

Les compléments d'études et demandes de subventions sont en cours et les travaux continuent pour le raccordement de St Lambert au réseau. La cellule du SIAHVV réalisera des relevés topographiques dès ce 1<sup>er</sup> semestre. Elle diagnostiquera également les installations existantes et sera prête à répondre aux diverses questions posées. Une analyse sera aussi effectuée afin de faire bénéficier les habitants des subventions possibles pour la partie du raccordement sur leur domaine privé.

Séverine Collomb, Danielle Tacyniak

## ZOOM sur le CCAS DE SAINT-LAMBERT-DES-BOIS

**Président** : Monsieur Jean-Pierre Le Métayer

**Vice-présidente** : Madame Sylvie Anglars

**Membres du conseil municipal** : Mesdames Sandrine Defontaine, Sabine Colombelle, Monsieur Sylvain Judel.

**Membres extérieurs** : Mesdames Monique Sevestre, Hélène Vercruysse, Martine Le Métayer et Mlle Aude Gueguen.

La parité apporte au CCAS une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise. De plus, elle induit des coopérations négociées et adaptées entre les élus, le monde associatif et les professionnels sociaux qui le composent.

### Mais n'oublions pas que le CCAS signifie surtout Centre Communal d'Action Sociale :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions, etc.

- Il gère des équipements et services : crèches, haltes-garderie, centres aérés, établissements et services pour personnes âgées, centres sociaux, etc,
- Il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal gérées par le secteur privé,
- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RMI, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale,
- Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé, etc,
- Il peut être déléguataire de compétences sociales globales sur le territoire communal par convention avec le conseil général.

Depuis les élections municipales, le nouveau CCAS s'est largement investi dans l'organisation d'évènements divers :

- Le week-end des ados en mai à Amboise.
- Le goûter des seniors en juin.
- Une réunion d'information en septembre auprès des jeunes sur la mise en place d'un conseil municipal des jeunes.
- Le pot des nouveaux arrivants en octobre.
- La sortie à l'Assemblée Nationale des seniors en décembre.
- Le Noël des tout-petits.
- Le Noël des enfants de l'école.

Nous travaillons déjà sur les prochaines manifestations qui se dérouleront en 2009, ainsi que sur des projets un peu différents comme des stages de secourisme, d'informatique, ...

*Sylvie Anglars*

## LOGEMENTS RURAUX

La nouvelle équipe municipale est fière de ce qui avait été décidé au sujet des logements ruraux par l'équipe précédente.

A l'heure où le logement est un problème important dans notre pays, notre commune peut s'enorgueillir d'avoir mis en chantier, sans aucune obligation légale, ces logements ruraux qui permettront à quelques personnes n'ayant pas la chance d'être propriétaire de pouvoir rester ou de s'établir dans notre village et de bénéficier de notre qualité de vie.

La rénovation à un coût beaucoup plus élevé que celui du neuf, surtout si l'on veut respecter un site classé (toiture, fenêtres, etc) et la saine gestion de notre commune doublée d'appels d'offres menés dans les règles, nous a permis de réaliser cette généreuse opération.

L'attribution de ces logements se fera selon des critères très précis qui seront établis et rendus publics prochainement. Une commission d'attribution de ces logements sera prochainement constituée.

*Charles le Vaillant*

## SI SAINT-LAMBERT M'ÉTAIT CONTÉ...

### Les joies et amusements après la guerre.

Roger NARAS et Odile FERNANDEZ – HERAUD

**N**ous voici à nouveau transportés en 1945. La guerre est terminée en Europe. Dans le Pacifique, le Japon résiste encore aux armées de l'oncle SAM. Il faudra le lâcher d'une bombe atomique sur Hiroshima le 6 août 1945 suivi d'un autre le 9 août sur Nagasaki pour faire plier l'empereur du Japon HIROHITO et ses armées.

Il fallait oublier au plus vite et dans la mesure du possible les six années de guerre « 1939-1945 » pour croquer à belles dents cette vie nouvelle qui s'offrait à nous.

Nos camarades réfugiés regagnaient leurs foyers, le village et ses alentours se repeuplèrent rapidement, les adultes rentraient au pays. La guerre et ses événements tragiques avaient mûri la population, l'atmosphère avait changé. Les prisonniers, les STO (Service du Travail Obligatoire), les déportés, les déplacés rejoignaient leurs familles avec bien des désillusions pour certains. Il fallait prendre de nouveaux repères, se réadapter et vivre.

**E**t à Saint-Lambert, que se passait-il ? Le Village et sa population reprirent avec la vraie vie, la liberté, les amusements, la fête et la joie de cette époque. Quels moyens avions nous ?

Je ne suis pas sûr que les faits rapportés ici soient dans un ordre chronologique exact, mais ils sont avérés. Il fallait commémorer comme il se doit notre premier 14 juillet libre. Une retraite aux flambeaux fut organisée de La Brosse à Saint-Lambert. Un groupe se forma et nous descendîmes du plateau par le chemin de La Messe brandissant des bâtons équipés de flambeaux alimentés par une bougie allumée. L'ensemble de cette troupe vue de loin évoquait un nuage de lucioles très excitées. Le garde-champêtre tambourinaire de la commune ouvrait le chemin en s'accompagnant de son accordéon. Pour mémoire, il s'agissait de monsieur Desrobert, surnommé « La pipe » grâce à sa bouffarde qui ne le quittait guère.

Arrivés sur la place du village, en fait le carrefour formé par la D46, la rue de la Mairie et la rue de la Fontaine, devant le café-tabac de monsieur et madame Adam, les couples se formèrent pour danser au son du « biniou » de notre accordéoniste improvisé. Le macadam de la salle de bal était des plus rugueux ce qui n'empêcha pas les danseurs de virevolter au son des valse, tangos, marches, rumbas, one-step et autres javas. Le boogie-woogie n'était pas encore de mise à Saint-Lambert.

Les voitures étaient rares, surtout le soir et la nuit. Dans la journée le flot de la circulation était alimenté par les marchands ambulants, boulanger, épicier, fruits et légumes, poissonnier. Toute une infrastructure aujourd'hui disparue.



Passage du boulanger dans le Village

Crédit photo Roger Naras

**J**e n'ai pas souvenir de fête du village en septembre dans ces années d'après guerre. A l'école en fin d'année il y avait la remise des prix, les récipiendaires recevaient de merveilleux livres dorés sur tranche. Une ou deux saynètes ou monologues étaient déclamés devant la plupart des parents réunis dans nos deux classes puis chacun se dirigeait vers son destin la joie au cœur ou faisant grise mine selon ses résultats.

Les dimanches après midi, des bals étaient organisés aux alentours. Les plus fréquentés étaient le restaurant de la Vierge à Saint-Rémy, chez Pannetier dit « Nénesse » à Chevreuse rue Lalande et aux Paysagistes chez Lorient à Cernay la ville. Il est arrivé quelques fois que mes grands parents fassent danser des jeunes de Saint-Lambert à l'auberge de Port-Royal avec un phonographe à aiguille Radiola qui entre autres avait servi à mon grand-père pour écouter « Ici Londres, les Français parlent aux Français » émissions brouillées la plupart du temps par les allemands mais pas toujours avec succès.

**N**ous avions aussi le cinéma. Deux salles à Trappes, une salle à Chevreuse et Versailles avec le Cyrano, le Kursal et l'Alhambra. Les cars, Lelièvre à Magny les hameaux et Coadier-Leroux à Chevreuse, avaient des horaires adéquats pour aller aux séances de 14 et 21 heures à Versailles. Pour Trappes et Chevreuse c'était le vélo souvent, à deux sur le même engin, ou la marche à pied. Dans les années de guerre, le plus périlleux c'était tout de même Trappes, en effet le plan de vol des chasseurs bombardiers « Lightning P38 » surnommés les deux queues d'après leur silhouette, incluait l'attaque en piqué de la gare de triage. Dans le cas d'une de ces attaques nous battions tous les records de course à pied de Ladoumègue pour fuir. Trois films m'ont impressionnés durant cette période. A Trappes, un film de Marcel L'HERBIER, un drame de 1937 : FORFAITURE avec Sessue HAYAKAWA vedette japonaise. A Versailles au Kursal un film d'HENRI-GEORGES CLOUZOT de 1947 : 36 QUAI DE ORFEVRES avec Louis JOUVET, Bernard BLIER, Simone RENANT et la pétulante Suzy DELAIR interprétant cette fameuse chanson de Francis LOPEZ : AVEC SON TRALALA !!!

**C**ertains dimanche soirs nos jeunes aînés décidaient d'aller au cinéma à Chevreuse, ils accédaient avec gentillesse à notre demande de les accompagner. Nous passions par le chemin Jean Racine le carrefour du Roi de Rome pour arriver chez Pannetier à hauteur de l'ancien emplacement du cabaret du LYS cher à Jean Racine. Le film regardé, la limonade avalée il fallait bien rentrer de nuit par le même chemin. Ce retour s'effectuait la plupart du temps en tenant la main de l'une de nos accompagnatrices. Les enfants nous n'étions pas bien fiers dans la nuit, la forêt bruissait de mille bruits plus ou moins bizarres, il y avait toujours un hibou qui faisait des : hou-hou-hou... dans le but de nous impressionner et de nous faire peur. Que la forêt nous semblait étrange la nuit, je serrais plus fort la main de mon accompagnatrice qui devait sourire dans la pénombre, dans ces moments il n'était pas question de fanfaronner.

**L**a télévision était encore balbutiante pour le commun des mortels jusqu'au début des années cinquante. Le premier poste arrivé dans le village fut mis en place à l'auberge de Port-Royal que mes grands-parents avaient cédé à un restaurateur de Versailles fin 1949. Des séances publiques avaient lieu les dimanches après midi après le service de restauration. Pour attirer le chaland, de grandes pancartes furent mises en place de part et d'autre de la D91 dans le sens montant et descendant. Nous pouvions lire sur ces panneaux : SALLE D'AUDITION DE TELEVISION – salon de thé, café, boissons diverses. Tout était bon pour rentabiliser l'achat de ce poste, qui il faut bien l'avouer nous fascinait.

**N**ous pouvons dire que ce qui est décrit ci-dessus, est un compte rendu succinct des amusements et réjouissances de la jeunesse de notre commune dans ces périodes troublées de la guerre et de la libération. J'ai demandé à mon amie Odile FERNANDEZ de vous relater les fêtes et les joies qu'elle a vécues à pareille époque. Voici son récit.

**Roger NARAS**

**J**e ne sais, pendant l'année courante où chacun vaquait à ses occupations, mais ce que je peux dire, c'est que, pendant les vacances scolaires (disons de 1939 à 1950) c'était l'OCCUPATION et sa kyrielle d'interdits – Pas de fêtes, pas de joies bruyantes, tout devait être tristesse et respect des circonstances ! Pourtant quelques enfants, après avoir ramassé les doryphores dans les champs, rentraient chez eux « au pas de l'oie » pour narguer les allemands qui occupaient le logis et Vaumurier... Comme feux d'artifices, nous n'avions que les tirs de DCA et les avions en flammes qui tombaient en feuilles mortes ! ... hélas...

**M**ais on **CHANTAIT** ! ... On fêtait les fêtes carillonnées ! ... La guerre incitait les gens à pratiquer leur religion et à prier le Bon Dieu derrière un « Curé de Choc » à la voie de STENTOR, qui était à la tête de la communauté chrétienne... Et tout le monde suivait, même les tièdes !

*« Reine de France / Priez pour nous / Notre espérance / Repose toute en vous ... /  
Sauvez, sauvez la France / Au nom du sacré cœur... (bis) »*

Et d'autres chants et tout le monde chantait à tue tête !!!

Dans l'église du village, pavoisée de bleu ciel, de blanc et de rose, tous les matins, le père Hildebrand (en civil Demaria ...), bénissait en grandes pompes l'Église et le cimetière assisté de deux garnements dont mon frère, tenant lieu d'enfants de chœur qui ne pensaient qu'à se pendre à qui mieux-mieux aux cordes des cloches !... Une ou deux bigotes assistaient parfois à cette messe matinale.

Mais le dimanche, l'église était pleine à craquer, pour écouter le Père qui avait été Prédicateur international et qui n'hésitait pas à broder sur les écritures. Outre ces heures de prière, il y avait les processions pour la Fête-Dieu avec de grands reposoirs, la procession des Rogations pour bénir les champs et les bêtes, les distributions des Prix au pensionnat Silvy et à l'école des filles où j'appris à bien penser et à bien lire.

Le Samedi-Saint, on recevait dans chaque maison les « Pâquerets » en la personne des enfants de chœur, qui, contre une petite obole, remettaient à ma grand-mère des œufs tout frais ! Et ils chantaient. Et puis, il y avaient les « pains bénis » deux ou trois fois l'an. C'était bien bon !

Surtout, il y avait le Pèlerinage à Lévis-Saint-Nom, le 8 septembre. (Grande manifestation qui précédait la rentrée scolaire à Paris ! ) Ah ce pèlerinage ! Avec le père Clément de Vaumurier et sa jument borgne et boiteuse qui traînait une charrette où avaient pris place avec bien du mal, Arsène BEAUJOUAN, invalide du village, ainsi que quelques autres personnes.

On avait confectionné bannières et oriflammes et on allait à pied devant la charrette, jusqu'à l'église de Lévis où « l'abbé COIN-COIN » (je n'ai jamais su son vrai nom) avait déjà entonné en hurlant.

« Chez nous soyez reine / Nous sommes à vous / Réglez en souveraine / Chez nous, chez nous »

**E**t on riait, à Dieu ne plaise ! Et on chantait, et tous étaient heureux !

Mille autres souvenirs fusent : les tribulations des 23, 24 et 25 août 1944, la messe pour des soldats Canadiens, dont on voyait les faisceaux des fusils devant les bois, et qui remplissaient notre petite église ! Tout ceci n'est qu'un pâle aperçu des faits, heureux et malheureux que nous avons vécu, nous, enfants gâtés à Saint-Lambert village.

Je continuerai la prochaine fois, si vous le voulez bien ? Car depuis 1929 et jusqu'en 2009, 2010, 2011, je peux vous dire les joies que j'ai toujours connues ici chez ma grand-mère, au « BOCAGE ».

**Odile FERNANDEZ – HERAUD.**



Crédit photo Christian Fernandez

## INFORMATIONS GÉNÉRALES :

### AUTOUR DE L'ÉCOLE :

Les enfants n'ont pas classe le samedi matin, voici les horaires de l'école : 8H30-11H30, 13H30-16H30.

**Cantine** : enfant de Saint-Lambert 3,40 €, enfant extérieur 4,00 €, occasionnel ou modification 4,50 € (pour les enfants bénéficiant de PAI, le tarif est divisé par 2).

**Garderie du matin** - forfait mensuel : enfants de Saint-Lambert 10,00 €, extérieurs 12,00 €.

**Garderie du soir jusqu'à 18 h 30** - forfait mensuel : enfants de Saint-Lambert 25,00 €, extérieurs 30,00 €.

### POUR VOS LOISIRS :

Notre **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** (Tél : 01 30 60 05 56) est ouverte à tous dans le Manoir Communal. 3500 ouvrages sont à votre disposition, dans des conditions d'abonnement particulièrement avantageuses. Les tarifs annuels sont : Enfant – 3,90 €, Adulte – 9,50 €, Famille : 15€. Les horaires d'ouverture sont : lundi et mardi 16h30-18h15, Mercredi 14h-17h, Vendredi 16h30-18h.

La **PISCINE DE CHEVREUSE** (Tél : 01 30 52 14 41) est ouverte à tous depuis le 14 avril 2008. Les habitants de St-Lambert sont adhérents du SIVOM de la région de Chevreuse avec les tarifs préférentiels suivants (pour en bénéficier, **veuillez vous munir d'un justificatif de domicile**, par exemple la copie de votre carte d'identité).

- Enfants (3 ans et +) : 1 entrée 3,50€ ; 10 entrées 31€
- Adulte (18 ans et +) : 1 entrée 4,60€ ; 10 entrées 41€.

Les horaires en période scolaire sont : Lundi 11h30-13h30 et 17h-20h , Mardi, Jeudi, Vendredi 11h30-14h et 17h-20h, Mercredi 13h-20h, Samedi 10h30-13h00 et 14h30-19h, Dimanche 8h-13h et 14h30-19h. Bon bain à tous !

### SAINT-LAMBERT EN FÊTE : location des tentes

Avec les beaux jours va se poser la question de la **location des tentes**. En voici les règles.

**La location s'effectue en mairie et elle est exclusivement réservée aux habitants de Saint-Lambert.**

- Les **tarifs** sont : Tentes blanches = 40€ ; Tentes bleues = 30€ ; 1 Table et 2 bancs = 5€  
Règlement par chèque à l'ordre de : Association St Lambert en Fête, à envoyer à :  
Mme Gueguen Guénaële, 3, Clos de Launay, 78470 St Lambert des Bois, tél. : 01 30 64 10 77
- **Horaires** pour retirer et rapporter le matériel auprès de Fabrice à l'atelier municipal:
  - Vendredi après midi entre 16 et 17 heures, pour retirer le matériel
  - Lundi matin entre 8 et 9 heures, pour réceptionner ce matériel.

Le matériel sera ensuite vérifié par un des membres de l'équipe technique de Saint Lambert en Fête.

Nous vous rappelons :

- Que vous devez prévoir un moyen de transport pour emporter le matériel,
- Que vous devez avoir au moins une autre personne avec vous pour charger ce matériel,
- Que vous êtes responsable du matériel prêté.

En cas de problème au montage, l'assistance technique est assurée par :

Jacques Mengelle-Touya au 06 83 20 99 45.

Bernard Flament

### COLLECTE DES DÉCHETS :

**Ordures ménagères** : Le ramassage des poubelles est effectué le **jeudi matin**. Pensez à bien respecter les consignes de tri !

Les **déchets verts** sont collectés le lundi matin, en sacs papier uniquement, du **20 mars 2009 jusqu'au 14 décembre 2009**. 40 sacs par famille sont distribués gratuitement en Mairie.

**Les encombrants 2009** : 8 janvier, 24 mars, 2 juin, 23 septembre. N'oubliez pas de sortir vos encombrants la veille au soir, la collecte se faisant durant la nuit.

**Déchetterie** : Magny Les Hameaux, accès avec un macaron disponible en mairie. Une pièce d'identité peut également vous être demandée.

**FEUX** : Le brûlage des déchets végétaux est interdit entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> octobre.

### LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

**Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**

### ÉTAT CIVIL

#### Mariage

Le 22.11.2008 : Mlle FILOCHE Nathalie et M. RAMBOUR Éric

### PETITES ANNONCES

Swan et Canelle recherchent des heures de baby-sitting, et Canelle plus particulièrement des heures d'aide aux devoirs  
Contact : Swan ou Canelle Anglars au 01 30 43 70 73

Consultez régulièrement le site Internet de la commune : vous y retrouverez les menus de la cantine pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, les documents présentés lors de la réunion d'information « Assainissement – Phyt'eaux Cités », les dates des encombrants, et d'autres informations encore.

[www.saintlambertdesbois.fr](http://www.saintlambertdesbois.fr)

**ACCUEIL**

Bienvenue sur le site Internet de SAINT-LAMBERT-DES-BOIS.

Le 31 Décembre 2008

**Actualités**

- Connaissez-vous le CCAS ?
- Téléchargez la présentation de la réunion d'information du 5/12/2008 sur l'assainissement et Phyt'Eaux Cités
- Galette des rois : 11/01/2009
- Journées Portes Ouvertes à l'IUT d'Orsay : 24/01/2009

[Les menus de la cantine au 1er trimestre 2009.](#)

**PROCHAINS ENCOMBRANTS 8 janvier 2009.**  
Report des collectes des ordures ménagères : celle du 25/12 au 29/12 celle du 1/1 au 5/1.

**Les derniers évènements**

- Noël des enfants
- Les Seniors à L'Assemblée Nationale
- Commémoration du 11/11
- Pot des arrivants : 18/10/2008

**Le Conseil Municipal vous souhaite de Bonnes Fêtes !**

Saint-Lambert-des-Bois est une petite commune rurale située dans l'est du département des Yvelines. Constituée du cœur du village, de deux hameaux (La Brosse et Vaumurier) et de la ferme de Champ-Garnier, la commune est riche d'un patrimoine naturel et historique. Le prestige de l'ancienne abbaye de Port-Royal et son appartenance au Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse font de Saint-Lambert des Bois un refuge de calme et de verdure en région parisienne. L'intégration d'activités économiques dynamiques et la création de structures sportives et festives contribuent à l'animation et au développement du territoire.

**Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse**

### Statistiques d'utilisation du site entre le 1<sup>er</sup> août et le 31 décembre 2008

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages consultées
Août 2008	58	206	1296
Septembre 2008	139	299	1590
Octobre 2008	135	330	1323
Novembre 2008	179	347	1317
Décembre 2008	278	591	2148
<b>Total</b>	<b>790</b>	<b>1774</b>	<b>7676</b>

Le « Top » du nombre de pages consultées en décembre par pays est le suivant :

France	1032
USA	560
Allemagne	234
Roumanie	131
GB	52
Espagne, Japon*, Belgique, etc.	52

\*Saviez-vous que les Japonais s'intéressaient aux menus de la cantine de St-Lambert ?

site réalisé par Danielle Tacyniak

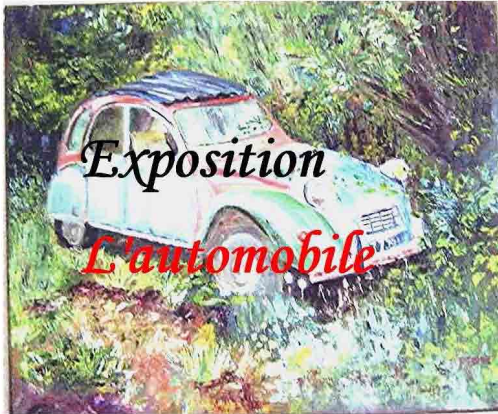
## L'ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-LAMBERT - ASSL - [www.as-saintlambert.fr](http://www.as-saintlambert.fr)

- Les comptes-rendus de l'Assemblée Générale de l'ASSL sont disponibles sur le site internet de l'Association Sportive.
- N'oubliez pas la Soirée Crêpes le 7 février !

Jean-François Anglars

## NE MANQUEZ PAS L'EXPOSITION DE MICHEL NAVELOT

*St Lambert des bois*



Salle des fêtes  
4 et 5 avril de 10h à 18h  
Entrée libre



*St.Lambert des bois*

*L'automobile*

Préhistoire



Histoire



*Salle des fêtes*

Avenir (?)

*4 avril : école*

*5-6 avril :*

Entrée libre  
de 10 à 18 h



Organisée par Charles le Vaillant dans la Salle des Associations.

## Nouveau ! Ouverture d'un club de Scrabble à Saint-Lambert.

Venez découvrir le Scrabble en duplicata à partir du vendredi 30 janvier à 20h30 dans la Salle des Associations.

Ce club est ouvert à tous, petits et grands, et vous permettra de passer une bonne soirée en jouant avec les mots.

Nous vous attendons nombreux avec votre Scrabble et votre bonne humeur.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mme Le Gallo au 01.34.98.90.22

Cécile Le Gallo

## Votre agenda :

- Soirée Crêpes organisée par l'Association Sportive : 7 février 2009
- Goûter des Seniors : Mercredi 11 février 2009 à 15h à l'Espace Associatif
- Salon du livre sur le thème du développement durable : 2, 3 et 4 avril 2009
- Carnaval suivi d'un goûter : vendredi 10 avril 2009
- Commémoration du 8 mai 1945
- Fête du Sport : dernier week-end de Juin